



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du Conseil Municipal de Dijon

Séance du lundi 16 décembre 2024

Président : Madame KOENDERS
Secrétaire de séance : Madame BALSON
Convocation envoyée le 6 décembre 2024

Nombre de membres du Conseil municipal : 59 Nombre de présents participant au vote : 52
Nombre de membres en exercice : 59 Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Madame Nathalie KOENDERS	Monsieur Denis HAMEAU	Monsieur Emmanuel BICHOT
Monsieur François DESEILLE	Monsieur Jean-Philippe MOREL	Madame Céline RENAUD
Madame Christine MARTIN	Madame Marie-Odile CHOLLET	Madame Caroline JACQUEMARD
Madame Sladana ZIVKOVIC	Monsieur Jean-Paul DURAND	Monsieur Bruno DAVID
Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Monsieur Jean-Patrick MASSON	Monsieur Stéphane CHEVALIER
Madame Claire TOMASELLI	Monsieur Georges MEZUI	Monsieur Laurent BOURGUIGNAT
Monsieur Antoine HOAREAU	Monsieur Massar N'DIAYE	Madame Claire VUILLEMIN
Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Vincent TESTORI	Monsieur Axel SIBERT
Monsieur Franck LEHENOFF	Madame Stéphanie VACHEROT	Monsieur Patrice CHATEAU
Madame Dominique MARTIN-GENDRE	Monsieur Jean-François COURGEY	Madame Stéphanie MODDE
Monsieur Christophe BERTHIER	Monsieur Bassir AMIRI	Monsieur Fabien ROBERT
Madame Nadjoua BELHADEF	Madame Mélanie BALSON	Monsieur Henri-Bénigne DE VREGILLE
Monsieur Marien LOVICH	Madame Catherine DU TERTRE	Monsieur Philippe THIRION
Madame Kildine BATAILLE	Madame Danielle JUBAN	Madame Valérie TEISSEIRE
Madame Delphine BLAYA	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Frédéric FAVERJON
Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Pierre PRIBETICH
Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Ludmila MONTEIRO	
Monsieur Joël MEKHANTAR	Madame Laurence GERBET	

Membres absents :

Monsieur David HAEGY	Monsieur François REBSAMEN pouvoir à Madame Nathalie KOENDERS
Monsieur Olivier MULLER	Madame Françoise TENENBAUM pouvoir à Madame Christine MARTIN
	Madame Nora EL MESDADI pouvoir à Madame Kildine BATAILLE
	Madame Karine HUON-SAVINA pouvoir à Monsieur Patrice CHATEAU
	Madame Elizabeth REVEL pouvoir à Monsieur Antoine HOAREAU

OBJET : FINANCES

Caisse de Crédit Municipal de Dijon - Rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de l'établissement - Compte financier 2023 et budget 2024 - Information du conseil municipal

Conformément aux dispositions des articles L.2121-29 du Code général des collectivités territoriales et L.514-2 du Code monétaire et financier, « le budget annuel de la Caisse de Crédit Municipal ainsi que les budgets supplémentaires et le compte financier (...) sont transmis pour information au conseil municipal de la commune siège de la caisse » et « un rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal est présenté par le Maire devant le conseil municipal ».

Monsieur le Directeur Général de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon a, dans ce cadre, fait parvenir les éléments d'information suivants :

1- Principaux faits marquants de l'exercice

L'exercice 2023 a été marqué par des événements favorables sur les trois volets de l'activité de l'établissement.

Sur le prêt sur gage, l'encours de prêt a progressé de + 336 K€ (+13,5%), confirmant la dynamique observée au cours du dernier semestre 2022 et permettant de dépasser les volumes d'avant Covid.

Sur le prêt aux établissements publics, les demandes de refinancement inter-Caisses de Crédit Municipal ont permis le développement de ce segment. Au total, les opérations avec la clientèle (prêt sur gage et prêt aux établissements publics) passent ainsi de 3,1 M€ en 2022 à 7,7 M€ en 2023,

Sur les placements de trésorerie, la forte et rapide hausse des taux a permis d'optimiser la rémunération des fonds propres disponibles.

Ainsi, au final, le PNB (produit net bancaire) est en croissance de + 260 K€, soit + 62,6 %. Dans un contexte de contention des charges (+ 0,4%) malgré l'inflation, le Résultat Brut d'Exploitation continue de s'améliorer très sensiblement, à – 184 K€ contre – 426 K€ en 2022,

Le résultat net, déficitaire de – 88 K€, est conforme aux anticipations, le plan stratégique 2023-2026 adopté par le Conseil d'orientation et de surveillance en mars 2023 estimant la perte 2023 à – 89 K€.

2- Comptes de l'établissement au 31 décembre 2023

Les comptes annuels au 31 décembre 2023 ont été audités par le Commissaire aux Comptes, et ont été certifiés réguliers, sincères et donnant une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et patrimoniale de l'établissement.

2.1 Concernant le compte de résultat au 31 décembre 2023 :

Au 31 décembre 2023, le produit net bancaire (PNB) s'établit à 675 K€, en hausse de 62,6 % par rapport à 2022. Cette hausse s'explique par la croissance des activités de prêts (prêt sur gage et prêt aux établissements publics) ainsi que par la rapide remontée des taux permettant d'optimiser le rendement de la trésorerie disponible.

Malgré l'inflation, les charges générales d'exploitation sont stables (+ 3 K€, soit + 0,4%).

Après comptabilisation des amortissements, le résultat brut d'exploitation (RBE) est de - 184 K€, soit une amélioration de 242 K€.

Après comptabilisation du coût du risque de crédit, et des provisions exceptionnelles, le résultat net (RN) est déficitaire de - 88 K€ au 31 décembre 2023, en ligne avec le plan stratégique.

2.2. Concernant le bilan bancaire au 31 décembre 2023 :

Au 31 décembre 2023, les fonds propres s'élèvent à 18 M€ et permettent de couvrir :

- l'actif immobilisé (0,7 M€),
- les opérations avec la clientèle (7,8 M€ correspondant à l'encours de prêts sur gages et de prêts aux autres Caisses de Crédit Municipal)

Les risques et charges identifiés sont provisionnés à hauteur de 0,4 M€ (dont 0,3 M€ de provisions pour charges de personnel, et 0,1 M€ de fonds de risques bancaires généraux).

Le niveau de trésorerie au 31 décembre 2023 atteint ainsi + 9,7 M€, permettant de couvrir notamment les dettes d'exploitation, et les salaires provisionnés des agents en reclassement.

Le ratio européen de solvabilité du Crédit Municipal de Dijon s'établit à 87,83 % au 31/12/2023.

3- Budget primitif 2024

Le budget primitif pour l'année 2024 a été adopté par le Conseil d'orientation et de surveillance (COS) du Crédit Municipal de Dijon le 4 octobre 2023.

Ainsi préparé, le budget primitif pour 2024 se présente comme suit :

3.1 Concernant les crédits votés en section d'exploitation

Pour les recettes, les principales hypothèses retenues sont les suivantes :

- Produits sur opérations de prêts : 445 K€, dont 280 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts sur gages, 100 K€ d'intérêts perçus au titre des prêts aux établissements publics et 65 K€ de frais de dossiers et droit d'adjudication.
- Récupération de charges : 25 K€
- Produits accessoires : 3 K€
- Produits financiers (dans le cadre de la gestion optimisée de la trésorerie) : 395 K€
- Reprises sur amortissements et provisions : 240 K€ (dont 150 K€ de reprises sur provisions exceptionnelles)
- Profits exceptionnels : 20 K€

Soit un total des recettes de la section exploitation de 1,133 K€ en 2024 (pour un montant BP+BS 2023 de 1,192 K€).

Concernant les dépenses, les hypothèses retenues sont les suivantes :

- Achats : 3 K€
- Frais de personnel : 486 K€ (dont 48 K€ de formation, out placement et Centre de Gestion, et 435 K€ de rémunération du personnel CMD, toutes charges incluses)
- Impôts et taxes : 51 K€
- Travaux et services extérieurs : 222 K€
- Transports et déplacements : 4 K€
- Opérations à caractère social (dégagements gratuits) : 2 K€
- Frais de gestion générale : 68 K€ (dont 14 K€ de télécommunications et 36 K€ de frais de publicité et communication)
- Frais financiers : 3 K€
- Dotations aux amortissements et provisions : 257 K€ (dont 117 K€ de dotations aux amortissements)
- Pertes : 36 K€ (dont 0,5 K€ de pertes exceptionnelles)

Soit un total de dépenses de la section exploitation de 1,131 K€ en 2024 (pour un montant BP+BS 2023 de 1,177 K€).

Les recettes et les dépenses de la section d'exploitation du budget primitif 2024 sont équilibrées après inscription de 2 K€ d'excédent à capitaliser.

3.2 Concernant les crédits votés en section dotation

Concernant les recettes, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- Variation des excédents capitalisés et bonis prescrits : 10 K€
- Variation des provisions : 55 K€
- Variation des autres prêteurs : 0 K€
- Variation des actifs immobilisés : 121 K€

Soit un total de recettes de 186 K€

Concernant les dépenses, celles-ci se décomposent de la façon suivante :

- Variation du fonds de provisions : 150 K€
- Variation des actifs immobilisés : 9 K€

Soit un total de dépenses de 159 K€

**Le Conseil,
après en avoir délibéré, décide :**

- **de prendre acte** de la communication relative au compte financier 2023 et au budget 2024 ainsi qu'au rapport annuel relatif à l'activité et à la situation financière de la Caisse de Crédit Municipal de Dijon.

SCRUTIN	POUR : 56	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 1
	DONT 5 PROCURATION(S)	

**Mélanie BALSON,
Secrétaire de séance**

**Nathalie KOENDERS,
Maire de Dijon**